

DECRET N° 87-133 du 29 Mai 1987

portant nomination des Membres et du Président
du Conseil d'Administration de la Société des
Transports de la Province de l'Atlantique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi Organique N° 81-009 du 10 Octobre 1981 portant création, Organisation, attributions et fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat et de leurs Organes Exécutifs ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Société d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU l'ordonnance N° 78-23 du 5 Août 1978 portant création, organisation et fonctionnement des Société Provinciales ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 86-319 du 14 Août 1986 fixant le montant des jetons de présence à verser aux Membres des Conseil d'Administration des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le décret N° 87-117 du 5 Mai 1987 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire de l'intérim du Président de la République ;
- SUR Proposition du Président du Comité d'Etat d'Administration de la Province, Préfet de l'Atlantique ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du mercredi 25 Février 1987,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société des Transports de la Province de l'Atlantique, les personnes ci-après désignées :

- Souley MAMA SAMBO, Officier des Forces Armées Populaires, Président du Comité d'Etat d'Administration de la Province, Préfet de l'Atlantique ;

- Richard B. d'ALMEIDA, Comptable Gestionnaire, Premier Vice-Président du Comité d'Etat d'Administration de la Province de l'Atlantique, Représentant du Conseil Provincial de la Révolution de l'Atlantique ;
- Félicienne GUINIKOUKOU, Administrateur des Finances, Receveur des Finances de l'Atlantique, Représentant du Conseil Provincial de la Révolution de l'Atlantique ;
- Honoré David GNANHOUI, Employé de Bureau, Représentant du Comité Syndical d'entreprise ;
- Alphonse HOUENOU, Percepteur, Représentant du Comité Syndical d'Entreprise ;
- Adrien EGUE, Mécanicien, Représentant du Comité de Défense de la Révolution ;
- Félix AKPITI, Employé de Bureau, Représentant du Comité de Défense de la Révolution ;
- Jean FANOU, Administrateur Civil, Direction Provinciale du Travail et des Affaires Sociales ; Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- Edouard ADJAVON, Administrateur des Impôts, Chef du Service des Domaines : représentant du Ministre des Finances et de l'Economie et
- Florentin MITO-BABA, Ingénieur des Services Techniques des Travaux Publics, Directeur des Transports Terrestres : Représentant du Ministre de l'Equipement et des Transports.

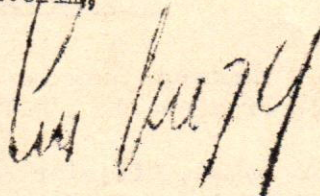
Article 2.- Le Camarade Souley MAMA-SAMBO est nommé Président du Conseil d'Administration.

Article 3.- Sauf indications expresses et contraires des organismes mandants, les successeurs des Administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le

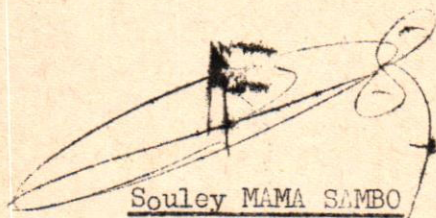
pour le Président de la République,
le Président du Comité Permanent de
l'Assemblée Nationale Révolutionnaire
chargé de l'intérim,



.../...

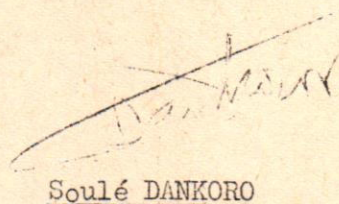
Romain VILON-GUEZO

Le Président du Comité d'Etat
d'Administration de la Province,
Préfet de l'Atlantique,



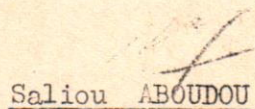
Souley MAMA SAMBO

Le Ministre de l'Equipeement et
des Transports,



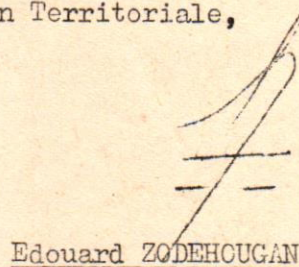
Soulé DANKORO

Le Ministre de la Justice, Chargé
de l'Inspection des Entreprises
Publiques et Semi-Publiques ,



Saliou ABOUDOU

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, Chargé de l'Intérieur,
de la Sécurité Publique et de l'Adminis-
tration Territoriale,



Edouard ZODEHOUCAN

Applications : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1 SGCEN 4 MJIEPSP 4 Autres
Ministères 14 DPE-INSAE 4 BCP 2 UNB-FASJEP 2 GDE CHANC. 2 ONEPI 2 IGE ET SES
SECTIONS 3 BN-DAN 2 CEAP/ATLANTIQUE 4 STPA 4 CCIB 2 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10
INTERESSE 10 JORPB 1.-